

EACEI, l'enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie

Présentation du 28 mars 2024

Tony Vuillemin,
Responsable de l'enquête EACEI



Mesurer pour comprendre



Objectifs de l'EACEI

- Enquête annuelle (depuis 1983)
- L'enquête répond à un règlement européen
- Mesurer les consommations d'énergie et la facture énergétique dans l'industrie au cours de l'année + les usages
- Pour chaque type d'énergie : une vingtaine d'énergie sont présentes dans le questionnaire (électricité, gaz, charbon, fioul, hydrogène, bois, etc.)

Objectifs de l'EACEI

Chaque établissement est interrogé sur :

- Les quantités d'énergie achetées et sur le montant dépensé
- La quantité d'énergie autoproduite pour l'électricité, l'hydrogène et le biogaz/biométhane (consommé et vendu)
- Variations de stocks (charbon, produits pétroliers)
- Usages (en %)

Champ de l'EACEI

Sont interrogés :

- les établissements en France, y compris Dom (dont Mayotte)
- 20 salariés et plus
- 4 mois d'activité dans l'année
- dont l'activité principale est industrielle, hors artisanat commercial et hors industrie de l'énergie

Unité d'interrogation :

Établissements car c'est le lieu de la consommation et le lieu où sont adressées les factures des fournisseurs d'énergie

Taille de la base de sondage : 22 000 établissements

Taux de réponse de l'enquête 2022 : 82 %

Contexte

- Passage au label en septembre 2024
- De février à mai 2024 : test auprès d'une cinquantaine d'établissements
 - Faisabilité de nouvelles questions
 - Test des questions ajoutées ces dernières années pour répondre à des besoins conjoncturels et qui n'ont pas été testées

Électricité et gaz

- Questions sur la nature des contrats d'électricité et de gaz :
Module a été ajouté en 2022
Demandes de données supplémentaires : durée, résiliation ou non, date de début.
- Certains dispositifs sont mal connus
Exemple : Dispositif Arenh (Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique) permet à certains établissements d'avoir des tarifs préférentiels.
Quelles informations peuvent fournir les établissements qui bénéficient de ce dispositif ?

Vapeur

- Questions sur l'unité d'interrogation : Actuellement, les quantités sont demandées en tonne mais la valeur énergétique dépend d'autres facteurs (température, pression).
- Évolutions souhaitées :
 - Demander des réponses en MWh.
 - Ajouter questions sur la quantité produite de vapeur

Bois

- Questions sur l'unité d'interrogation : Actuellement, les quantités sont demandées en tonne mais la valeur énergétique dépend d'autres facteurs :
 - taux d'humidité du bois
 - type de bois
- Objectif : Demander des réponses :
 - en tonne matière sèche
 - par type de bois (plaquettes, granulés...)
 - la provenance du bois (France, UE, Hors UE)

Hydrogène

- Questions sur l'unité d'interrogation :
Énergie relativement récente (ajoutée au questionnaire en 2019).
Hésitation sur l'unité : mètre cube puis normo mètre cube puis tonne.
Demander à l'établissement l'information disponible.
- Ajouts de questions sur la production d'hydrogène :
mode de production et quantité produite.
- Obtenir des informations sur le stockage (quantités stockées notamment)

Gazole non routier

- Les quantités étaient demandées avec celles du fioul domestique (une quantité pour l'ensemble des 2 énergies)
- Demande croissante d'information sur le gazole non routier.
- Faisabilité pour les établissements de distinguer les deux énergies ?

Pompe à chaleur (PAC)

- Actuellement : nombre de pompes à chaleur et la puissance totale.
- Pas de source d'information sur les PAC dans l'industrie.
- Demande croissante sur le sujet :
 - Par type de PAC et selon leur utilisation
 - Coefficient énergétique de chaque PAC

Gaz de hauts fourneaux

- Plusieurs aciéries produisent des gaz de hauts fourneaux pendant leurs processus de fabrication.
Une quantité est ensuite récupérée et réutilisée pour d'autres usages (combustible).
- Est-il possible pour ces établissements de transmettre les quantités récupérées ?